

# COMPTE RENDU DE REUNION TOURISME

**DU 24 SEPTEMBRE 2024**

**Pour élaboration du PV**

Début réunion : 14h15

Présent à la réunion :

Laurent Chapus	Direction
Xavier Fautre	Exploitation
Rachid Benhalima	Planning
Lise Dard	Commerciale
Olivier Aurissergues	Conducteur
Emmanuel Blandnet	Conducteur
Stéphane Fusaro	Conducteur
Christelle Baudouin	Invité DS
Thierry Perron	Invité DS

## **Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2024**

La présentation est faite par le responsable d'exploitation accompagné du responsable planning.

Au cours de ce premier semestre nous pouvons comptabiliser 90 à 95 sorties. Ce nombre de voyage, de séjour (3 jours et 2 nuits) effectué par chaque conducteur est équitable entre eux.

		Nbre séjours	
1	AURISSERGUES	14	
2	BLANDNET	13	
3	FUSARO	15	
4	GUMBEL	7	
5	MICHELIN	12	
6	OLID	8	
7	DEKKAL	5	
8	CANDE	2	Maladie
9	MONTEIRO	0	Maladie

- *Comment la répartition des voyages est faite et quelle est le critère d'attribution des voyages ?*

Lors de l'attribution des voyages le planning accompagné du service commercial prend en compte :

- La demande des clients
- La disponibilité des conducteurs (séjour et jours de repos)

La direction nous informe que durant une période le secteur tourisme avait un effectif réduit de -4 conducteur GT. C'est durant cette période que le planning a dû faire appel à des conducteurs de bonne volonté, et des essais ont été faits avec de nouveaux candidats. Un conducteur polyvalent est passé GT avec une augmentation de coefficient à 150. Ce sont les conducteurs polyvalents disponibles qui ont assuré les réservations.

- *Une attribution de car avait été faite est ce respecté ?*

L'attribution des cars est plus ou moins respectée mais varie en fonction du nombre de clients à bord lors des réservations.

*Demandons également qu'une attention particulière soit portée sur l'attribution d'un véhicule équipé de toilettes lors des transports de sportifs et séniors.*

Le service planning et commercial seront plus vigilant sur ce point.

- *Aurons-nous de nouveaux cars pour la saison prochaine ?*

L'achat de nouveau car est impossible cependant la direction va axer ses recherches plutôt sur l'achat de très bonnes occasions de véhicules de tourisme (siège, tablettes, micro, WC, prises USB, etc...).

- *Combien de temps garderons nous encore les cars vieillissants ?*

Le 448 après les vendanges partira et sera remplacé par 574 (en cours d'attribution conducteurs) // les 450 et 455 et 540 et 541 sont également vieillissants et ne reflètent pas l'image de marque KB ; leur remplacement est envisagé mais se fera au fur et à mesure et selon l'occasion qui pourrait se présenter.

- *Nous réitérons la demande sur l'achat d'un petit véhicule de 15/20 places ?*

La direction n'opte pas sur ce type de produit, trop cher (prix identique à un grand véhicule) et peu pratique (manque de soute)

- *Nous faisons part des informations dont nous avons eu connaissances au sujet des difficultés financières du Stade dijonnais*

La direction nous informe que le Stade Dijonnais est en rupture de paiement avec 1 an de retard. La direction s'est entretenue avec les dirigeants afin de connaître leurs intentions. Il a été confirmé que la fin des transports « Stade Dijon » a lieu le 26 septembre 2024.

- *Où en est le dossier « changement de coefficients » ?*

La Direction déplore de la part des conducteurs leur manque de polyvalence, certains sont de bonne volonté donc moins de réticences à l'évolution, en revanche pour d'autres la réticence lors de remplacement sur des services autres, exemple sur les Week end, est plus perceptible.

Les conducteurs présents précisent que durant la période hors saison avoir un Week end de 2 jours est très agréable et permet de souffler en famille. La réticence peut être aussi dû à la méconnaissance de l'utilisation des appareils embarqués.

Constatation des deux parties : le planning est pleinement conscient qu'un conducteur GT peut se débrouiller et est capable de faire...

- *Quels sont les conducteurs susceptibles de passer coefficient 155 ?*

La direction nous informe que 6 conducteurs sont éligibles au 155 et 1 conducteur au 155+ (30 ans de conduites).

La loi stipule que l'évolution peut se faire sous les conditions :

**Conducteur grand tourisme confirmé :**

Depuis 2017, le coefficient 155V (groupe 10) implique que le salarié prenne son repos journalier hors du domicile (découcher) au cours d'activités de tourisme plus de 60 fois par année civile. Qu'il ait exercé au moins huit ans la conduite d'un car, dont quatre ans au coefficient 150 V.

De plus, participer le à salarié doit :

- contribuer à la préparation et à la cohérence du séjour touristique ; - la promotion de l'offre commerciale ;
- maîtriser une langue étrangère en lien avec l'activité commerciale ;
- être capable d'assurer une transmission des savoir-faire

Il est nécessaire de trouver un accord un compromis avec chaque conducteur.

Les conducteurs seront vu en entretien individuel à la mi-octobre, début novembre

- *La diffusion du planning :*

Le choix de la direction a été la mise en place d'une application gratuite « MKS » avec une visibilité des plannings sur 5 jours (un visuel sur 7 jours est en cours de mise en place), perdurera avec un affichage à 3 jours (planning modifiable à 72hrs).

Le non-téléchargement d'une application dont l'information salarié est disponible 7j/7 24h/24 est de la responsabilité du conducteur. Dans le cas où ce dernier ne désire pas y avoir accès, il est nécessaire qu'il s'informe aux heures d'ouvertures des bureaux de son activité à venir.

Les conducteurs ont aussi à informer l'exploitation de leurs indisponibilités.

- *Outils de communications :*

La Direction informe que la commande de téléphone smartphone « Samsung A15 » est faite pour les conducteurs GT.

On pourra y retrouver l'application MKS, diverses cartes de paiements (parking – gazoil etc...)

- *Voiture de service :*

La Direction informe que le véhicule C3 a été retrouvé au retour d'un transfert sans plein sans nettoyage.